

RESUME

Aujourd'hui le massage est un véritable phénomène de société. Il suffit d'ouvrir un magazine, regarder la télévision, ou encore se promener dans la rue pour constater qu'il est présent tout autour par l'intermédiaire de la publicité. Il est à la portée de tous, notamment grâce aux formations, et livres destinés aux amateurs de cette pratique. Il se crée donc une véritable mode autour du massage, que certains ont très bien su investir. Cependant, seuls les masseurs-kinésithérapeutes sont légalement autorisés à pratiquer le massage. Cela entraîne un véritable conflit entre ces derniers et les nouveaux masseurs illégaux.

Le but de ce travail a été de faire un point sur ce monopole. Pour cela nous avons réalisé une enquête (recherches bibliographiques, sondage, entretiens...) afin de mieux comprendre pourquoi cette profession est la seule à pouvoir user de cette pratique. Mais aussi dans le but d'expliquer la problématique et les conflits d'aujourd'hui.

Il découle de ce travail qu'il existe un grand écart entre la théorie, et ce qui devrait se faire réellement concernant le massage. Les masseurs-kinésithérapeutes sont attachés à leur monopole, mais ils n'ont pas forcément le soutien nécessaire pour le défendre. Et alors que certaines négociations sont favorables à la pratique de cette technique par la profession, d'autres décisions législatives notamment, lui nuisent indéniablement.

Mots clés : massage, monopole, conflit.